



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 21  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 27  
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 17 février 2017

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN (à partir de 19h47), Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Baptiste JAUNEAU, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Jenny OLLIVIER (à partir de 19h47), ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,  
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

**Absent :**

Pascal SUDRE (à partir de 21h15).

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 22H00

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

### RESSOURCES HUMAINES

#### DL.17.010 – Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Le décret 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emploi de fonctionnaires de catégorie C et B, tient compte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la nouvelle architecture statutaire des cadres d'emplois de catégorie C définie par le décret 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.

Ce décret introduit dans certains statuts particuliers la référence aux nouvelles échelles de rémunération C1, C2 et C3 et précise les nouvelles dénominations des grades correspondants.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les cadres d'emplois de la catégorie C comporteront 3 grades. Sont concernés par ces modifications les cadres d'emplois :

- Des adjoints administratifs,
- Des adjoints techniques,
- Des adjoints territoriaux du patrimoine,
- Des adjoints d'animation,
- Des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

Après avis favorable de la commission « Finances Ressources Humaines » du 6 février 2017, il est proposé aux membres du conseil municipal de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs pour tenir compte de ces évolutions réglementaires.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 14 mars 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 2 mars 2017  
et publication ou notification le : 2 mars 2017



Le Maire  
Christian DUMAS.

**Acte à classer**

DL-17-010

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-03-20T15-59-52.00 ( MI205151547 )

Identifiant unique de l'acte :  
045-214501694-20170320-DL-17-010-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Tableau des effectifs au 1er janvier 2017

Date de décision : 20/03/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.Acte : [dl.17.010.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/03/17 à 15:59

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 20/03/17 à 15:59

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 20/03/17 à 16:05